

RAPPORT ACTIVITE PCPE 2023

Année d'activité 2022

**Inclusion – Bourgogne Franche-
Comté**



Introduction

Les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) sont venus compléter la palette de l'offre médico-sociale, en proposant une réponse souple et adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants. Ils se déploient depuis 2020 en BFC dans une **visée résolument inclusive et pleinement axée sur la précocité / prévention** de la prise en charge, conformément à l'instruction N° DGCS/SD3B/2016/119 du 12 avril 2016.

Le développement des pôles de compétences et de prestations externalisées s'inscrit dans le cadre de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous », à la suite du rapport « Zéro sans solution » établi par Denis Piveteau. Cette démarche vise, en particulier, à travers une **approche systémique** mobilisant l'ensemble des acteurs concernés, à créer les conditions nécessaires pour assurer la continuité des parcours des personnes en situation de handicap, et éviter notamment que leur situation ne devienne critique du fait de l'absence d'une réponse adaptée.

Les pôles permettent d'assurer un accès à des prestations de professionnels dont les qualifications sont reconnues et les pratiques conformes aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles en vigueur.

L'offre de Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées doit s'inscrire dans une palette d'interventions multiples et diversifiées existantes dans les territoires et ainsi permettre prioritairement :

- De **répondre à un besoin médico-social** du bassin de vie qu'ils couvrent (bassin de vie de taille variable en fonction des missions exercées et/ou publics visés),
- De **proposer une action résolument inclusive** par la prise en charge d'usagers **sur les lieux ordinaires de vie** de ceux-ci,
- D'assurer une **prise en charge précoce** (*dès la survenue ou la découverte du handicap, quel que soit l'âge*) permettant de prévenir une rupture de parcours et limitant ainsi la perte de chance des usagers que le dispositif accompagne,
- De **délivrer des interventions directes auprès des usagers**, complétées par des actions de coordination adaptées au besoin, et faisant intervenir des professionnels dans un cadre salarié ou libéral (hors nomenclature),
- de **délivrer des prestations auprès des familles et des aidants**, telles que la guidance parentale, permettant aux parents ou proches de relayer au quotidien les actions mises en œuvre par le dispositif.

L'enquête vise à évaluer l'activité 2022 des PCPE installés ou reconnus. Cette enquête répond à l'article 6 : évaluation des conventions ARS/PCPE soit :

« Les finalités de l'évaluation visent à apprécier l'intérêt d'un type d'action dans des thématiques données selon la qualité du travail réalisé et l'adéquation aux besoins identifiés sur les territoires. »

Ces résultats ont donc pour objectif de cerner au mieux les réponses apportées sur le territoire, et de connaître les nécessités de maintien, d'évolution, de développement, de réduction ou d'arrêt de certains pôles.

Le panel

L'enquête a été réalisée par le biais d'un questionnaire, transmis à l'ensemble des PCPE en fonctionnement en 2022. 26 PCPE sur les 29 ont renseigné l'enquête soit 90% de réponses. 3 PCPE n'ont pas répondu

Les 26 PCPE ayant renseignées l'enquête sont :

- AFTC (PCPE 25 et 21) : PCPE Handicap Cognitif Bourgogne (21 et 71) et PCPE Handicap Cognitif Franche Comté
- ASMH : Handicap Parcours Jura
- PEP CBFC : PCPE 16-25 ans (21)
- PEP 71 : Le lien, La Passerelle et L'arc Bressan
- SAUVEGARDE 58 : PCPE Amendement Creton (58)
- UGECAM BFC : Interface 21, PCPE Le Lien (21) et PCPE Noidans les Vesoul
- APF 90 : Equipe Mobile d'Appui à l'Autodétermination et à l'Inclusion
- DITEP Saint Georges : EQuiMo TC (89)
- MFSL (71) : Le Colibri
- SESAME AUTISME (25) : PCPE TSA NFC
- ORVAL (89) : TCL ACOR
- CAMPS Doubs Aire Urbaine : Equipe de Transition CAMSP-SESSAD
- Fondation Pluriel, PCPE Adultes Autistes Doubs
- ADAPEI 58, PCPE TSA
- AHBFC, PCPE TSA 70
- Association Papillon Blanc de Macon et sa région, PCPE CAPE
- APF :PCPE SESSAD 25
- AGES ADAPEI : L'optiste bleu
- VOIR ENSEMBLE : Equipe Mobile d'Appui à l'Inclusion pour les personnes en situation de déficience visuelle 71 et Equipe Mobile d'Appui à l'Inclusion pour les personnes en situation de déficience visuelle 58
- EPNAK : Le trait d'Union (89)

Les structures n'ayant pas répondu¹ :

- UGECAM BFC :, Interface 71, Interface 89
- EAM Sennecey le Grand : PCPE Autisme 71

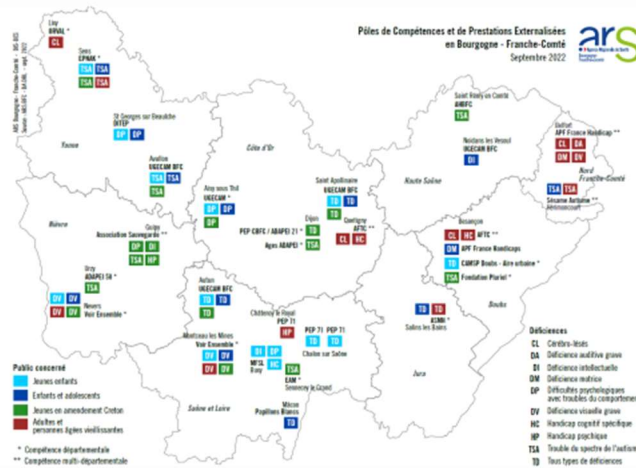


PCPE (POLES DE COMPETENCES ET DE PRESTATIONS EXTERNALISEES) EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTE EN 2022



Une réponse souple et adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, déployée sur l'ensemble de la Région

Temps fort de 2022 : 8 PCPE reconnus pour l'accompagnement TSA adultes dans le cadre de la SNA TND 2018-2022



<p>Personnes accueillies</p> <p>648</p> <p>Une file active moyenne de 29 personnes en 2022, pour une moyenne de prise en charge de 10 mois.</p>	<p>ETP salariés</p> <p>49,64</p> <p>Une moyenne de 1,9 ETP par PCPE, dont 75% sont formés RBPPP - HAS et ANESM Autisme en vigueur</p>	<p>Délai d'attente</p> <p>6</p> <p>semaines en moyenne</p> <p>188 personnes en liste d'attente de PCPE en Bourgogne-Franche-Comté au 31/12/2022, soit une moyenne de 8 personnes par PCPE</p>
--	--	--

Un service :

- Inclusif (75 personnes accompagnées par un PCPE dont la prise en charge a évité une prise en charge en ESMS)
- Précoce
- Préventif
- De guidance



Des retours qualitatifs globalement conformes aux attendus de départ : ces pôles répondent à des besoins de réactivité et de prévention des ruptures de parcours

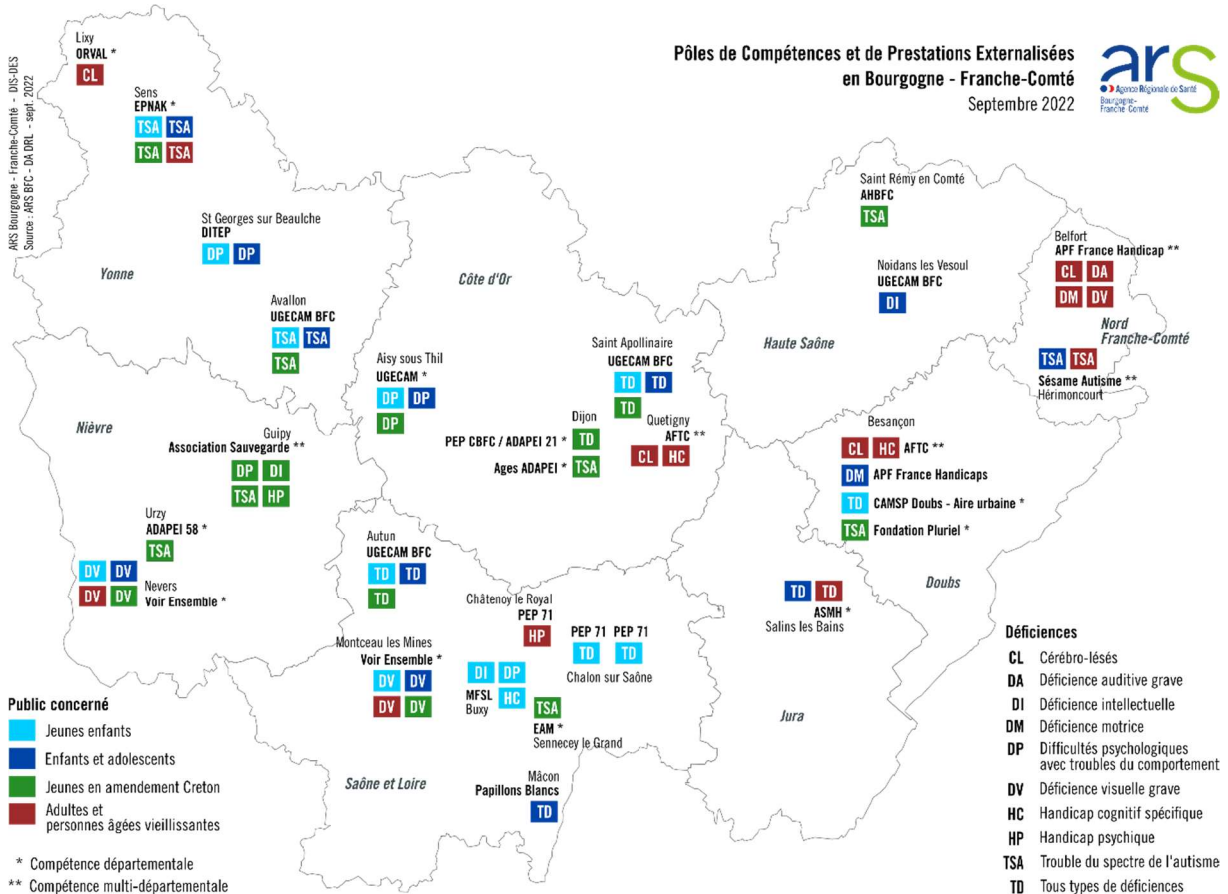
Enveloppe Régionale (année pleine)

3 616 260 €

Etat des lieux régional

Sur les 29 PCPE en activité en 2022, 28% sont implantés en Saône et Loire, 21% dans le Doubs, 14% dans l'Yonne ainsi qu'en Côte d'Or. La Nièvre accueille 10% des PCPE et la Haute-Saône 7%. Les départements du Jura et Territoire de Belfort possèdent sur leur territoire chacun un PCPE. 48% des PCPE ont une vocation départementale, 35% infra départemental et 17% multidépartemental.

Dès 2022, l'ensemble des départements proposent des accueils d'adultes porteurs de trouble du spectre de l'autisme au sein d'un PCPE, soit par création, soit par extension du public accueilli.



1. ACTIVITE

1.1. File Active

En moyenne sur l'ensemble de la Région, la file active annuelle prévisionnelle (correspondant au projet déposé) est de 23 personnes. Cette file active semble évoluer, elle était de 25 sur l'activité 2020, première année d'installation pour la majorité, de 19 en 2021 et de 29 en 2022.

1.2. Délais d'attente

Pour répondre aux attentes de prise en charge précoce, anticiper les ruptures de parcours et ainsi éviter une aggravation des troubles voire une situation de crise, les PCPE ont vocation à développer des services réactifs. Les délais d'attente apparaissent comme une indication nécessaire. Au **31/12/2021, les PCPE de la région avaient un délai d'attente de 7 semaines. Un allongement des délais d'attente est globalement déclaré, il était de 3 semaines et 3 jours en 2021, contre 2 semaines et 2 jours au 31/12/2020.**²

1.3. Modalité d'orientation vers les PCPE

L'accès au PCPE se fait par le biais d'une notification de la CDAPH. Elle peut être complémentaire à une autre orientation médico-sociale ou être notifiée à titre principal. Néanmoins, la sollicitation du PCPE, conformément au cahier des charges national, peut être enclenchée en parallèle de la démarche conduisant à une notification CDAPH afin de favoriser des interventions rapides et précoces. L'évaluation fonctionnelle utile à la MDPH est alors déposée par l'usager et pourra être réalisée par le PCPE. Le cas échéant, les modalités de contribution du PCPE pour ces évaluations fonctionnelles seront décrites dans une convention signée des deux parties. Les notifications de la CDAPH vers les prestations du PCPE sont réalisées en fonction des besoins et/ou dans l'attente de la mise en place d'une solution plus adaptée au projet de la personne.

Sur 648 personnes accueillies en 2022 (+65% en 1 an), **251 bénéficiaires avaient été admis directement sur orientations CDAPH** vers un PCPE soit 38% des personnes accueillies (donnée stable depuis 2021). La communication réalisée et les relations partenariales semblent par ce chiffre dénoter une appropriation de ces PCPE de plus en plus effective par les acteurs des territoires.

La prise en charge par le PCPE peut être antérieure à une orientation mais doit quoiqu'il en soit se formaliser par une évaluation MDPH et décision CDAPH.

1.4. Sorties

L'Agence n'a pas donné d'objectifs de sortie, ni de nombre de séances cependant pour répondre aux objectifs de prévention des ruptures de parcours ainsi que d'anticipation de nouvelles situations critiques, le taux de rotation (tel que défini par l'ANAP) semble intéressant à observer, au regard des risques d'embolisation de ces Pôles.

Au 31/12/2022, **283 bénéficiaires sont sortis** de ces Pôles au niveau régional contre 162 en 2021. Le principe de réactivité des Pôles nécessite des mouvements quasi constants. Le nombre d'entrée/sortie est donc un indicateur non négligeable.

2. TYPOLOGIE DE PUBLIC

Selon l'Appel à candidature de 2019, les pôles créés ont vocation à accompagner **les enfants ou les adultes quelle que soit leur déficience, vivant à domicile**, au domicile de tiers ou au sein d'une famille d'accueil soit :

- En attente d'une solution d'accompagnement visée par la CDAPH, non mise en œuvre ou partiellement mise en œuvre,
- Lors des temps de fermeture d'un établissement ou service médico-social (ESMS),

² Les données non exploitables tirées des réponses apportées ont été exclues des calculs de moyenne.

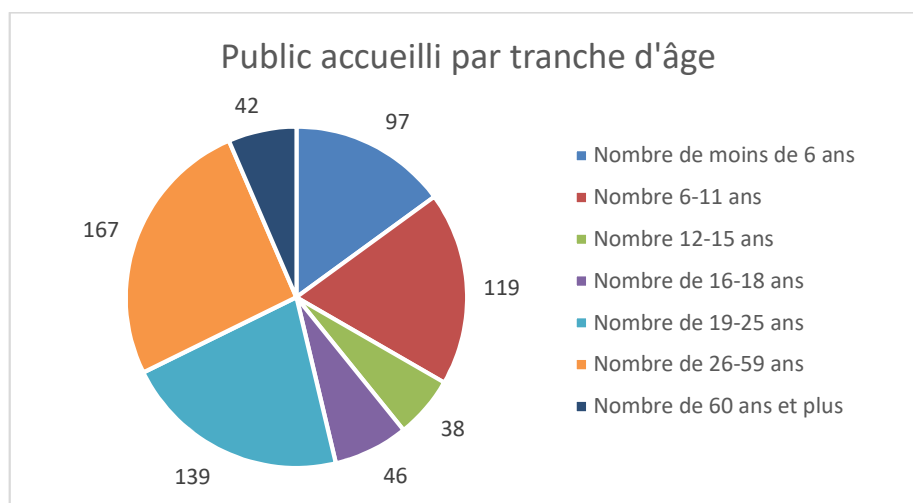
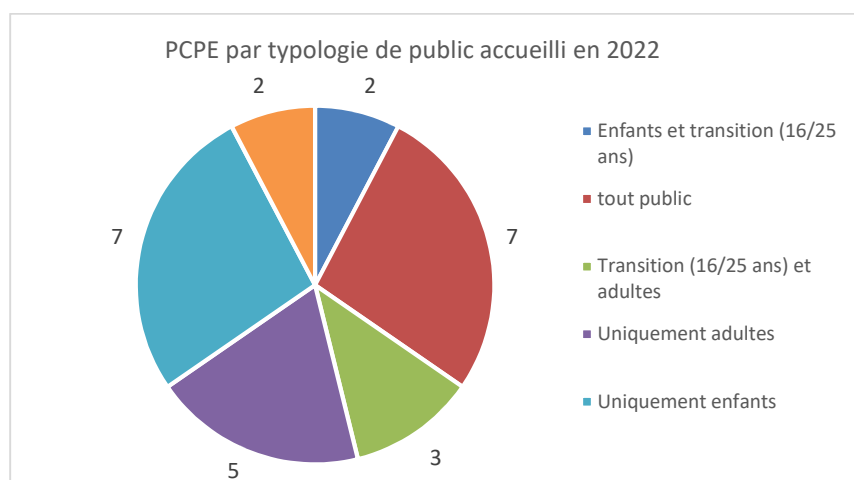
- Accompagnés aujourd'hui par un ESMS mais dont l'orientation vers un PCPE serait plus adaptée à leurs besoins ou complémentaire à d'autres prestations déjà assurées par d'autres acteurs médico-sociaux (dans le cas d'accompagnements multi-modaux par exemple).

Le « tout public » ne signifie pas que les gestionnaires identifiés devront être en mesure d'accompagner tous les publics mais que l'Agence Régionale de Santé n'a pas ciblé de public prioritaire à accompagner. Chaque gestionnaire devait donc indiquer dans le cadre de sa candidature, le public qu'il a ciblé, et faire la preuve du besoin pour ce type de public sur le territoire désigné.

Concernant les PCPE reconnus pour accompagner des adultes TSA ont vocation à accompagner **les adultes autistes, vivant à domicile**, en habitat inclusif, au domicile de tiers ou au sein d'une famille d'accueil afin d'améliorer l'accompagnement en milieu ordinaire. Les pôles ont pleinement une visée de soutien et de guidance pour les **familles et les aidants**.

2.1 Tranche d'âge

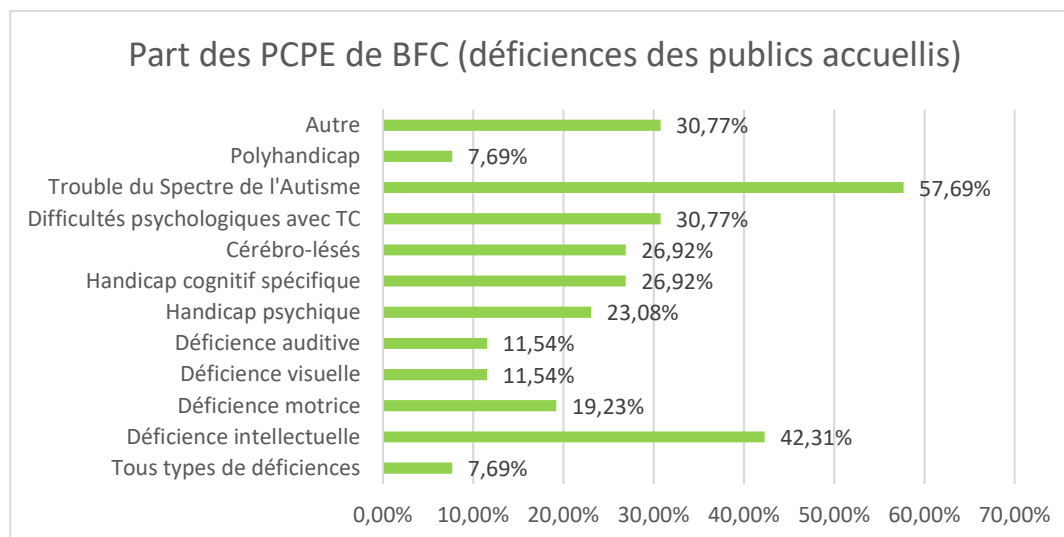
En Bourgogne Franche-Comté au 31/12/2022, près de 30% des PCPE accueille tout public.



648 personnes ont été accompagnées par les PCPE de Bourgogne Franche-Comté en 2022, dont 15% de moins de 6 ans contre 50% en 2020. 39% ont moins de 16 ans contre 73% en 2020, près de 28% ont entre 16 et 26 ans, et 33% plus de 25 ans.

En 2020 la prise en charge majoritairement des moins de 16 ans pouvait être un écho aux objectifs premiers des pôles de compétences et de prestations externalisées, **axés sur la précocité / prévention** de la prise en charge. En 2022, l'activité semble plus équilibrée sur l'ensemble des tranches d'âge conformément à la montée en charge des accueils de public adultes TSA.

2.2. Déficiences



Les types de déficiences majoritairement accompagnées par les PCPE en 2022, comme en 2021, sont les Troubles du Spectre de l'Autisme, les Déficiences Intellectuelles et difficultés psychologiques avec troubles du comportement.

Les déficiences identifiées comme autres, nommées par les PCPE ayant renseignées l'enquête sont : TDAH, DYS, troubles des apprentissages et troubles de comportement, difficultés émergents entravant la scolarité, troubles neurodéveloppementaux et pathologie liée au vieillissement.

3. ORGANISATION STRUCTURELLE

3.1. Professionnels

Le pôle repose sur une équipe **pluridisciplinaire**, comprenant des compétences médicales, psychologiques, paramédicales et éducatives principalement, et bénéficie d'un appui administratif mutualisé avec le service support pour la gestion des rendez-vous notamment.

Les professionnels peuvent :

- soit être directement salariés,
- soit intervenir sous forme d'interventions prévues dans le cadre d'une convention similaire à celles prévues avec les professionnels d'exercice libéral (coopération contractualisée),
- Soit intervenir par complémentarité de ressources, à rechercher entre gestionnaires (coopération contractualisée également).

Les professionnels salariés recensés au sein du bilan de l'année 2020 sont de 5 ordres : médical, paramédical, thérapeutique, éducatif/social, fonction support.

Au 31/12/2022, les PCPE de BFC recensaient **49.64 ETP soit en moyenne 2 ETP par PCPE en terme de fonctions salariales** décomposées ainsi :

15 PCPE ont fait appel à des professionnels libéraux en 2022 (11 en 2021, 7 en 2020), et parmi eux : psychiatre, psychomotricien, éducateur sportif, éducateur, orthophoniste, ergothérapeute, conseiller en économie sociale et familiale, AMP, psychologue, kinésithérapeute, neuropsychologue, infirmier psy, éducateurs sportifs, enseignant informatique basse vision.

3.2. Gouvernance

Bien qu'adossé à un établissement ou service médico-social existant, le pôle s'inscrit dans une dimension partenariale élargie (sanitaire, social, médico-social).

A ce titre, le gestionnaire candidat s'est engagé à faire vivre une gouvernance avec l'ensemble de ses partenaires ciblés et avec lesquels il a conventionné. Cette gouvernance aura vocation à réinterroger le modèle, capitaliser sur les pratiques, échanger régulièrement sur les files actives des PCPE, faciliter leur sortie, valider leur caractère « alternatif » à la prise en charge médico-sociale « classique ».

Seuls 2 PCPE sur les 26 n'ont pas décrit de gouvernance spécifique pour le PCPE. Les gouvernances partenariales sont à géométries variables, elles vont de la définition de modalités d'échanges partenariaux à la mise en place de comités stratégiques et/ou techniques.

3.3. Conventionnement

La réussite des pôles de compétences et de prestations externalisées est conditionnée par leur capacité à mobiliser sur les territoires, des interventions précoces, de proximité, multiples et diversifiées, en subsidiarité aux offres déjà existantes, et de créer autour de la construction des réponses individuelles, un réseau de partenaires.

Plus que pour tout autre dispositif, le conventionnement est ici nécessaire :

- avec les professionnels d'exercice libéral avec lesquels le PCPE collabore, tels les psychologues par exemple, pour permettre une prise en charge modulaire et évolutive (capacité conventionnelle de déclencher des prestations en urgence notamment) ;
- avec la MDPH pour les modalités d'accès aux pôles (dont modalités de contribution du PCPE pour les évaluations fonctionnelles le cas échéant, permettant les interventions en amont de notifications CDAPH) ;
- avec les associations de parents et d'utilisateurs ;
- avec les services départementaux de l'Education Nationale en fonction du périmètre d'intervention, ...

Sur 26 PCPE, 15 PCPE ont conventionné avec des MDPH, 2 sont en cours. 9 PCPE n'ont pas indiqué de conventions avec ce partenaire.

12 PCPE ont d'ores et déjà finalisé des conventionnements partenariales, hors MDPH, 3 sont en cours de signature.

10 n'ont pas décrit ce type de conventionnements en 2021.

20 PCPE ont fait part dans l'enquête d'une articulation avec les services de droit commun notamment : périscolaire, « milieu scolaire, bailleurs sociaux, SPE, bailleurs sociaux, CAF, Assurance maladie, CMS, CPTS, secteur hospitalier, aide domicile, centres sociaux, Préfecture, Mairie,

8 PCPE ont décrit une articulation opérationnelle avec DATSA, de type sensibilisation des équipes, réunion de coordination. 3 PCPE ont déclaré une articulation avec EMA et 6 avec les CRA.

D'autres partenariats ont été nommés tels que MILO, services de mandat de protection, SEDAP, SIAO, AEMO, CMPP, DAC, autres ESMS, GEM, communauté 360, équipe mobile géronto, EHPAD, Maison verte, CLIC, PluraDys.

4. ZOOM SUR PCPE TSA

Courant 2021, un appel à candidature a été publié afin de développer la création de nouveaux PCPE « Accompagnement des adultes présentant des TSA » à l'échelle départementale inscrit dans la stratégie nationale autisme et vise à proposer une action résolument inclusive par la prise en charge d'adultes avec TSA en milieu ordinaire. Les enjeux primordiaux de la stratégie nationale pour les adultes autistes consistent à développer une large palette d'offre médico-sociale pour répondre à la diversité de leurs profils, toujours dans une visée inclusive.

Ainsi ces PCPE tant à destination des enfants que des adultes visent à développer des interventions dans les lieux de vie des personnes et permettant une meilleure insertion scolaire, professionnelle et

sociale. Cette offre s'inscrit dans la palette d'interventions multiples et diversifiées existantes sur les différents territoires.

8 PCPE ont été reconnus comme PCPE adultes TSA, dans le cadre de la stratégie autisme au sein des TND 2018-2022 :

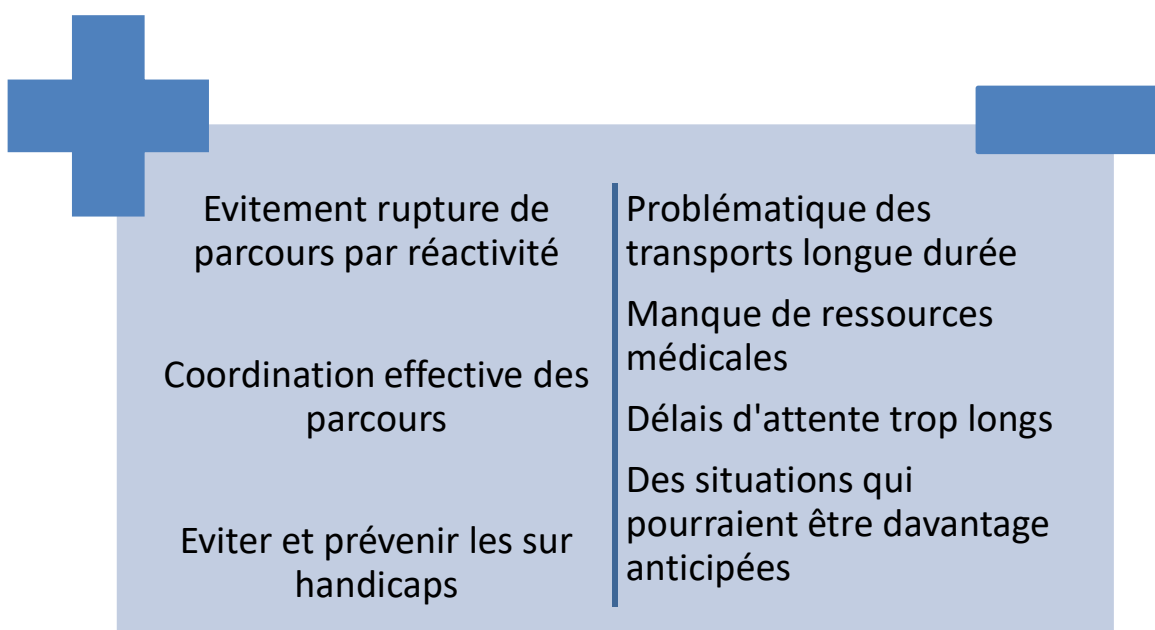
- PCPE Adultes Autistes Doubs, Fondation Pluriel
- PCPE TSA, ADAPEI 58
- PCPE TSA, AHBFC
- L'optiste Bleu, AGES ADAPEI
- PCPE TSA Nord Franche-Comté, Sésame Autisme
- PCPE Le Trait d'Union, EPNAK,
- PCPE « Handi Parcours Jura », ASMH
- EAM Sennecey le Grand : PCPE Autisme 71

En 2022, ces PCPE ont accueilli 10 adultes en cours de diagnostic TSA ainsi que 44 adultes bénéficiant d'un diagnostic.

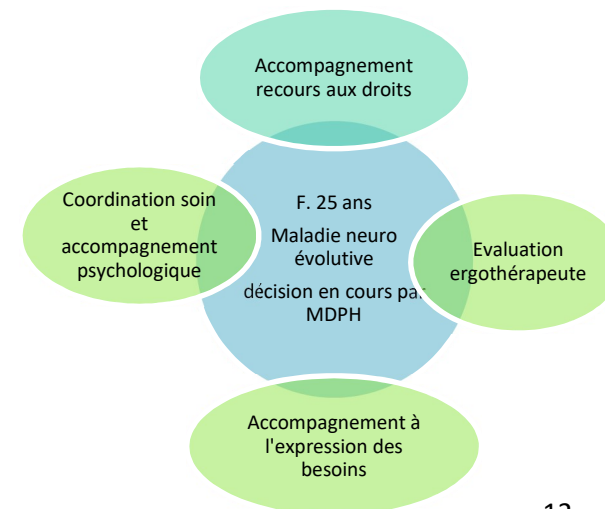
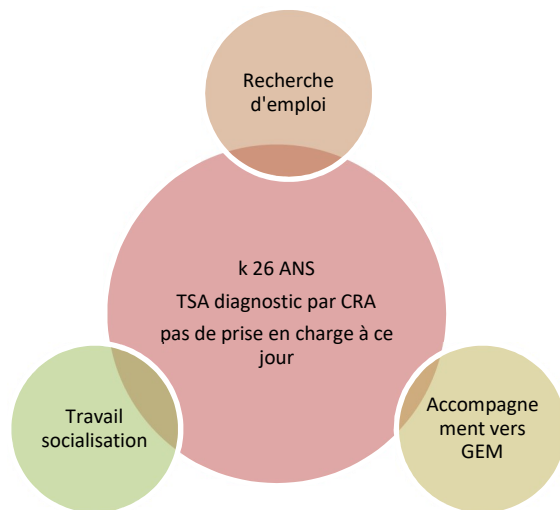
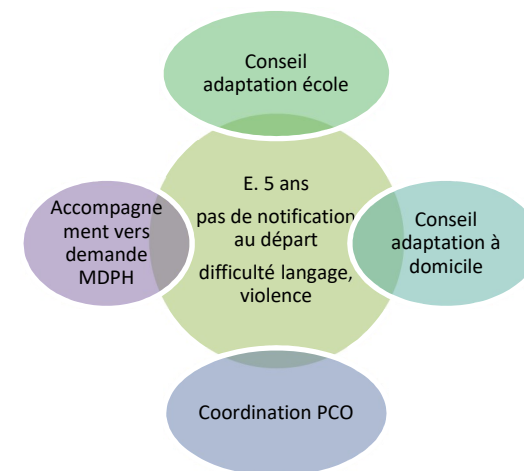
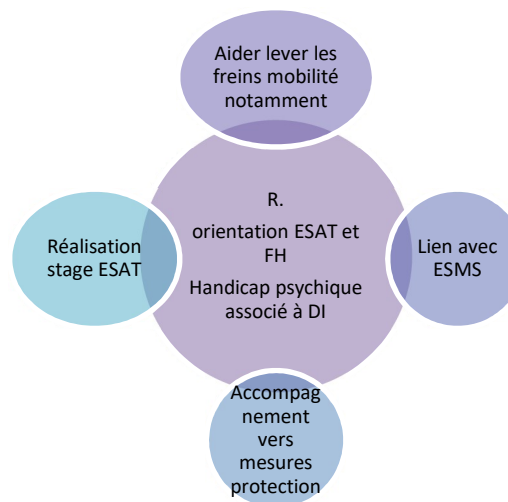
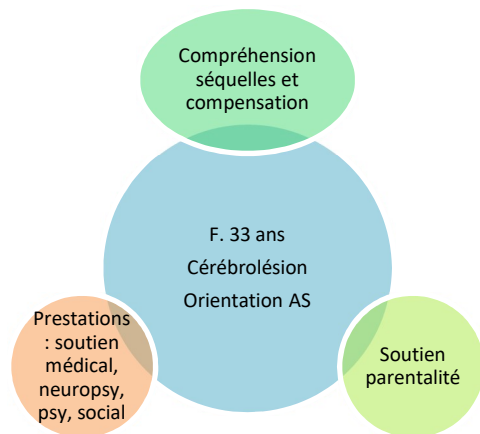
37 salariés des PCPE sont formés RBPP – HAS et ANESM Autisme en vigueur et 14 professionnels libéraux.

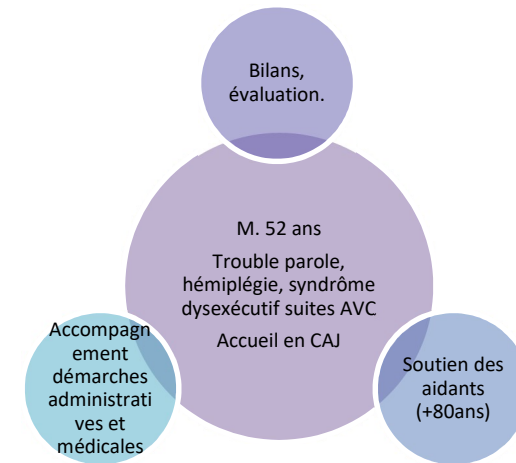
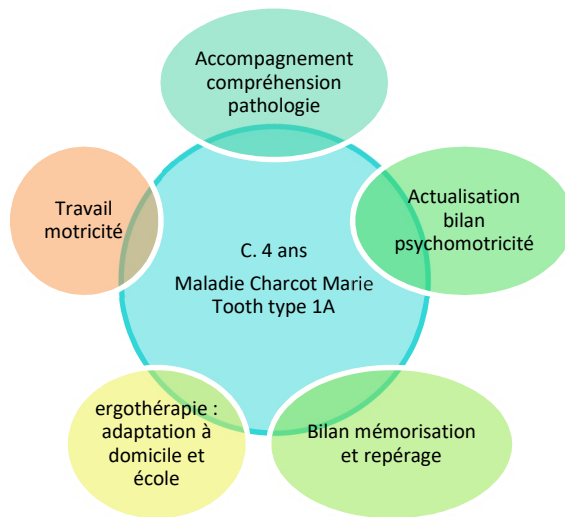
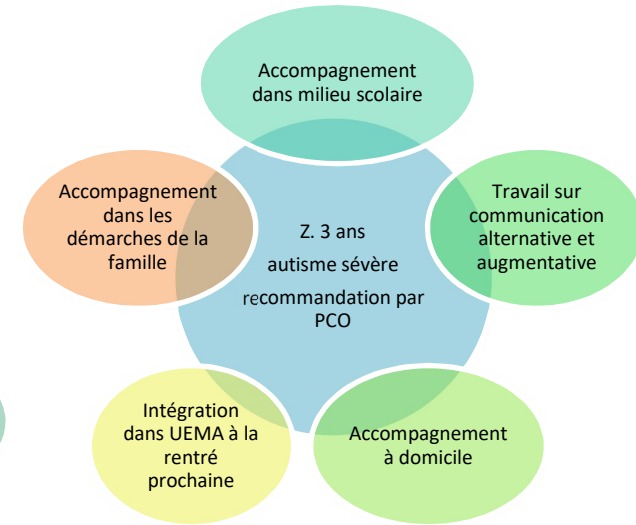
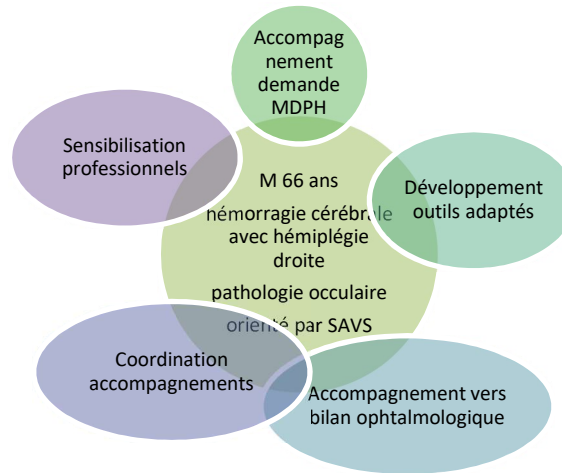
4 PCPE ont mis en place une articulation opérationnelle avec DATSA, 3 avec EMA et 6 avec les CRA. Ces articulations sont diverses dans leurs mises en œuvre : réunion de coordination, sensibilisation, contact téléphonique.

5. RETOURS QUALITATIFS



Focus sur ... exemples de situations prises en charge en 2022 par les PCPE BFC

















Plan d'actions

Ces Pôles de Compétence et de Prestations Externalisées sont des outils d'inclusion et de réponse de besoins non couverts antérieurement. Leur mise en place récente et diversifiée sur l'ensemble de la Région nécessite une attention particulière tant sur leur montée en charge et les partenariats à conforter que sur les orientations prises territorialement.

La vocation que chaque structure puisse à terme bénéficier d'un PCPE, outil de réactivité et de prévention des situation de rupture nécessite un accompagnement sécurisant.

Propositions d'actions à mener	Echéance	Responsable d'action
Accompagner la montée en charge et réajuster les moyens alloués et publics concernés à l'activité ⇒ Point de vigilance sur les délais d'attente et flux de sortie ⇒ Point de vigilance sur la participation de professionnels libéraux ⇒ Point de vigilance sur les conventionnement	2024	Chargés de mission DACC
S'assurer des conventionnements réalisés particulièrement avec MDPH et favoriser ces derniers	2024	Chargés de mission DACC (renfort DPROMS si besoin : réunion des 8 MDPH/ARS)
Réévaluer les dispositifs PCPE	2024	DPROMS (analyse rapport activité annuel)

Synthèse PCPE BFC³ exclusivement à destination des enfants

<p>Equipe Mobile / SESSAD APF</p> 	<p>Date de démarrage : 1/1/2020 Territoire d'intervention : Doubs hors aire urbaine File active 31/12/22 : 12 Prévisionnel annuel : 10 Typologie du public : enfants, handicap moteur avec ou sans troubles associés</p>	
<p>EQuiMo / DITEP Saint Georges</p> 	<p>Date de démarrage : 01/09/2020 Territoire d'intervention : InfraDépartemental, Yonne Sud File active 31/12/22 : 3 Prévisionnel annuel : 5 Typologie du public : enfants, TC</p>	
<p>Dispositif d'accompagnement précoce à la maternelle et élémentaire / DITEP Eugène Journet</p> 	<p>Date de démarrage : 01/09/2020 Territoire d'intervention : InfraDépartemental, Chalon Sur Saône et sa Première Couronne File active 31/12/22 : 42 Prévisionnel annuel : 50 Typologie du public : enfants, DI ou TC</p>	
<p>La Passerelle / CAMSP 71</p> 	<p>Date de démarrage : 01/09/2020 Territoire d'intervention : InfraDépartemental CC Sud Ouest 71 File active 31/12/22 : 23 Prévisionnel annuel : 30 Typologie du public : jeunes enfants, TND et TC</p>	
<p>L'Arc Bressan / CAMSP 71</p> 	<p>Date de démarrage : 01/09/2020 Territoire InfraDépartemental, CC Nord Est 71 File active 31/12/22 : 20 Prévisionnel annuel : 30 Typologie du public : jeunes enfants, TND et TC</p>	
<p>Equipe Transition CAMPS SESSAD / CAMSP Doubs Aire Urbaine</p> 	<p>Date de démarrage : 01/09/2020 Territoire d'intervention : Multidépartemental, Doubs et Aire Urbaine File active 31/12/22 : 95 Prévisionnel annuel : 15 Typologie du public : jeunes enfants, DI, TSA/TED, Polyhandicap, Handicap moteur</p>	

³ PCPE concernés par l'enquête rapport d'activité. Classification des radars : sans flèche : pas de file active prévisionnelle. Rouge File active en décembre 2022 <30% ou > 100% de la FA Prévisionnel, Orange FA en décembre 2022 >30% et <80% de la FA prévisionnelle, Vert : FA en décembre 2022 >80% de la FA prévisionnelle.

CAPE / SESSAD Papillons Blancs Mâcon



Date de démarrage : 2021
Territoire d'intervention : Bassin mâconnais
File active 31/12/2022 : 16
Typologie du public : toutes déficiences












Le lien / UGECAM



Date de démarrage : 2021
Territoire d'intervention : Départemental Côte d'Or
File active 31/12/2022 : 30
Typologie du public : jeunes enfants, enfants, adolescents, CRETON porteurs de troubles du comportement



Synthèse PCPE BFC⁴ exclusivement à destination des adultes

 <p>Equipe mobile à l'autodétermination et à l'inclusion des personnes / IEM Thérèse Bonnaymé</p>	<p>Date de démarrage : 01/01/2021 Territoire d'intervention : Multidépartemental, 90, 25, 70 File active 31/12/22 : 12 Prévisionnel annuel : 15 Typologie du public : adultes, handicap moteur avec troubles associés, accident de la voie publique, accident de la vie, maladie neurologique</p>	
 <p>PCPE Handicap Cognitif Bourgogne / UEROS AFTC 21/71</p>	<p>Date de démarrage : 01/12/2020 Territoire d'intervention : Multidépartemental, 21, 71 File active 31/12/21 : 38 Prévisionnel annuel : 25 Typologie du public : adultes, handicap cognitif suite à une lésion cérébrale acquise</p>	
 <p>PCPE Handicap Cognitif Franche Comté / UEROS AFTC FC</p>	<p>Date de démarrage : 01/01/2021 Territoire d'intervention : Multidépartemental, 25, 39, 70, 90 File active 31/12/22 : 41 Prévisionnel annuel : 25 Typologie du public : adultes, handicap cognitif suite à une lésion cérébrale acquise</p>	
 <p>Le Lien / SAMSAH 71</p>	<p>Date de démarrage : 02/11/2020 Territoire d'intervention : Intradépartemental File active 31/12/22 : 54 Prévisionnel annuel : 50 Typologie du public : adultes, handicap psychique</p>	
 <p>PCPE Autisme 71/EAM Sennecey la Grand</p>	<p>Date de démarrage : 2021 Territoire d'intervention : Départemental 71 File active 31/12/22 : NC Typologie du public : adultes, TSA</p>	

⁴ PCPE concernés par l'enquête rapport d'activité

PCPE Asultes TSA/EAM Odette VERSEY



Date de démarrage : 2022
Territoire d'intervention : Départementale Côte d'Or
File active 31/12/22 : 11
Typologie du public : adultes, TSA

PCPE Asultes TSA/EAM Résidence Beauvallon



Date de démarrage : 2022
Territoire d'intervention : Départementale Nièvre
File active 31/12/22 : 17
Typologie du public : adultes, TSA

PCPE Asultes Autistes Doubs/MAS Bernard Foissotte

Fondation Pluriel













Date de démarrage : 2022
Territoire d'intervention : Départementale Doubs
File active 31/12/22 : 5
Typologie du public : adultes, TSA

PCPE TSA 70/ MAS VVB













AHBFC

Date de démarrage : 2022
Territoire d'intervention : Départementale Haute-Saône
File active 31/12/22 : 29
Typologie du public : adultes, TSA

Synthèse PCPE BFC⁵ exclusivement à destination des enfants et adultes

<p>TCL ACOR / EAM Orval</p> 	<p>Date de démarrage : 01/09/2020 Territoire d'intervention : Départemental, Yonne File active 31/12/22 : 21 Prévisionnel annuel : 15 Typologie du public : Tout âge, handicap cognitif non évolutif</p>	
<p>PCPE TSA Nord Franche-Comté / IME à la Ville</p> 	<p>Date de démarrage : 01/09/2020 Territoire d'intervention : Multidépartemental, Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté File active 31/12/21 : 37 Prévisionnel annuel : 20 Typologie du public : Tout âge, TSA avec ou sans DI</p>	
<p>Le Trait d'Union / IME Sainte-Béate</p> 	<p>Date de démarrage : 01/09/2020 Territoire d'intervention : Départemental, Yonne File active 31/12/22 : 32 Prévisionnel annuel : 40 Typologie du public : 0 à 25 ans, TSA diagnostiqué ou en cours, DI</p>	
<p>Interface 21 / SESSAD Résam Autisme 21</p> 	<p>Date de démarrage : 24/08/2020 Territoire d'intervention : Départemental, Côte d'Or File active 31/12/22 : 22 Prévisionnel annuel : 15 à 25 Typologie du public : Enfants, adolescents, jeunes en amendement Creton TSA diagnostiqué</p>	
<p>Interface 71 / SESSAD Résam Autisme 71</p> 	<p>Date de démarrage : 24/08/2020 Territoire d'intervention : Intradépartemental, Secteur Autun-Le Creusot File active 31/12/22 : NC Prévisionnel annuel : 15 à 25 Typologie du public : Enfants, adolescents, jeunes en amendement Creton TSA diagnostiqué</p>	
<p>Interface 89 / SESSAD Résam Autisme 89</p> 	<p>Date de démarrage : 24/08/2020 Territoire d'intervention : Intradépartemental, Avallonnais File active 31/12/22 : NC Prévisionnel annuel : 15 à 25 Typologie du public : Enfants, adolescents, jeunes en amendement Creton TSA diagnostiqué</p>	

⁵ PCPE concernés par l'enquête rapport d'activité

<p>PCPE Noidans les Vesoul / SESSAD Noidans</p> 	<p>Date de démarrage : 01/12/2020 Territoire d'intervention : Départemental, 70 File active 31/12/22 : 23 Prévisionnel annuel : 20 Typologie du public : enfants, adolescents, jeunes adultes, TSA</p>	
<p>Transition 16-25 ans / DIADEM</p> 	<p>Date de démarrage : 01/09/2020 Territoire d'intervention : Départemental, 21 File active 31/12/22 : 50 Prévisionnel annuel : 25 Typologie du public : jeunes soumis à amendement Creton, déficience motrice avec troubles associés, déficience intellectuelle</p>	
<p>Plateforme HandiParcours Jura / ESAT Salins es Bains</p> 	<p>Date de démarrage : 01/09/2020 Territoire d'intervention : Départemental, 39 File active 31/12/22 : 40 Prévisionnel annuel : NR Typologie du public : Tout âge, TSA, TC, maladie rare</p>	
<p>Equipe mobile d'appui à l'inclusion pour les personnes en situation de déficience visuelle / SAFEP SAAAS 71</p> 	<p>Date de démarrage : 01/09/2020 Territoire d'intervention : Départemental, 71 File active 31/12/22 : 44 Prévisionnel annuel : 20 Typologie du public : tout âge, déficience visuelle</p>	
<p>Equipe mobile d'appui à l'inclusion pour les personnes en situation de déficience visuelle / SAFEP SAAAS 58</p> 	<p>Date de démarrage : 01/09/2020 Territoire d'intervention : Départemental, 58 File active 31/12/22 : 28 Prévisionnel annuel : 15 Typologie du public : tout âge, déficience visuelle</p>	
<p>Plateforme Départementale Ecosystème d'Accès à l'Autonomie Sociale Globale / IME Vauban</p> 	<p>Date de démarrage : 01/12/2020 Territoire d'intervention : Départemental, 58 File active 31/12/22 : 12 Prévisionnel annuel : NR Typologie du public : 16/25 ans , DI, TC, handicap psychique.</p>	

Rédaction :
Stéphanie BEDEL

Validation :
Nadia MAINY
Eloïse GRONDIN

Sources :
Enquête déclarative

Date de parution / communication
Mars 2024

